

Guide pour réduire mes déchets



Montpellier
Méditerranée
Métropole



Des
gestes
simples
à faire
chaque
jour

#Ville
belle

Ensemble,
éco-responsables.

Philippe SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la Ville de Montpellier

Edito



Dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel, et très attachée à la qualité de vie de ses concitoyens, Montpellier Méditerranée Métropole accorde une importance majeure à la préservation de l'Environnement. Notre collectivité base ses actions en faveur du développement durable autour de trois grands axes : la maîtrise de l'énergie, l'écomobilité et la gestion des déchets.

Densification du parc de conteneurs d'apport volontaire pour le verre, le papier ou encore le textile, mise en place de collectes solidaires dans les communes, d'un service de collecte mobile dans le centre-ville de Montpellier, lancement d'un plan de rénovation des déchèteries... La Métropole s'engage fortement en faveur du tri des déchets et de leur valorisation. Montpellier Méditerranée Métropole porte également ses efforts sur la prévention des déchets pour les limiter à la source et diminuer de façon notable leur impact écologique et économique. Elle a ainsi mis en place des actions pour réduire la quantité d'ordures ménagères produites et sensibiliser ses habitants aux différents gestes éco-citoyens. Chacun d'entre nous est acteur du changement pour réduire la quantité de déchets produits. Cette brochure vous propose des gestes simples pour agir au quotidien, à la maison ou sur votre lieu de travail.

Philippe SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la Ville de Montpellier

“ C'est en adoptant de nouvelles habitudes de consommation que nous pouvons agir de façon durable sur la préservation de notre environnement. ”

Sommaire

- p.4 **La prévention des déchets : pour quoi faire ?**
- p.5 **Réduire mes déchets, c'est gagnant !**
- p.6 **Stop au gaspillage alimentaire**
- p.7 **Oui à la conso mini-déchets**
- p.8 **Va pour le réemploi !**
- p.9 **Assez de papier !**
- p.10 **Et si après tout ça il reste des choses à jeter, je trie**

La prévention des déchets, pour quoi faire ?

591 kg
de déchets

C'est ce que chaque habitant de la Métropole a mis en 2015 dans les poubelles, conteneurs de tri et déchèteries. Cela représente 253 000 tonnes, ce qui pourrait recouvrir 235 terrains de foot sur une hauteur de 1 mètre !

Produire des déchets, c'est normal...

Chaque fois que vous déposez quelque chose dans le bac jaune ou orange, la colonne verre ou papier, le point propreté, ou le bac gris, vous créez un déchet. C'est la conséquence de votre quotidien et de vos actes de consommation.

Les prévenir, c'est mieux !

Limiter ou réduire la quantité de nos déchets, éviter d'en produire, permettre le réemploi de ce qui peut l'être, diminuer la nocivité des déchets que l'on produit, c'est ce qu'on appelle la prévention.

Pourquoi est-ce nécessaire ?

Parce que la production de déchets augmente sans cesse : leur quantité a doublé en quarante ans ! Les coûts de collecte et de traitement ont eux aussi considérablement augmenté.



Réduire mes déchets, c'est gagnant !

512 €

C'est le montant d'économies que chacun peut faire chaque année lors de ses achats en faisant le choix du chariot "mini-déchets".

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas. Chacun détient la possibilité d'agir sur sa production à la source. Le secret ? Faire des choix lors de ses actes d'achat.

Le poids des déchets produits par nos achats peut passer du simple au double !

Un chariot maxi-déchets,
c'est 291 € dépensés en plus
par personne et par an*.



Chariot de référence



Un chariot mini-déchets,
c'est 512 € d'économies
par personne et par an*.



* Montant d'économies et quantité de déchets calculés pour un foyer de 4 personnes, dans le cadre d'une étude ADEME.

LE SAVIEZ-VOUS ?

7 kg d'aliments par personne et par an sont jetés sans avoir été déballés : un gaspillage de ressources et d'argent !

Stop au gaspillage alimentaire

- 29 kg

de déchets par an, si je limite ou j'arrête le gaspillage alimentaire.

- 40 kg

de déchets par an, si je produis mon compost.



Oui à la conso mini-déchets

- 26 kg

de déchets par an, si je limite les emballages.

- 1 kg

de déchets par an, si je préfère les éco-recharges.

- 2 kg

de déchets par an, si j'achète en vrac.



Comment faire ?



Je fais une liste de courses pour acheter juste ce qu'il faut



Je vérifie les dates limites de consommation



J'achète les produits en vrac ou en grands contenants



Je bois l'eau du robinet dans une bouteille réutilisable



J'achète les produits en vrac, moins emballés, ou emballés légers



J'achète les produits en grands conditionnements (entretien, lessive...)



J'achète les appareils, ustensiles et produits réutilisables ou à longue durée de vie.



J'utilise les éco-recharges recyclables (produits concentrés) et/ou les emballages réemployables



Je cuisine ou congèle les restes



Je mets mes épluchures, sachets thé/tisane, filtre/marc de café... au composteur

J'ÉVITE...

- les aliments suremballés,
- les emballages non-recyclables,
- d'acheter plus que je ne peux consommer dans la date de validité,
- de cuisiner plus que je ne peux manger,
- les lingettes jetables,
- les sacs de caisse.



Je préfère les textiles et vaisselles lavables (torchons, serpillières, tasses à café...)



Je fabrique moi-même les produits ménagers et cosmétiques (recettes simples sur le web)



Je choisis les produits éco-labellisés (moindre impact sur l'environnement)

Va pour le réemploi !

-16 kg
à **20 kg**
de déchets par an,
si je répare mes
appareils.

-2 kg
de déchets par an,
si je donne
mes anciens
vêtements.



-2 kg
de déchets par an,
si j'opte pour
les sacs et cabas
réutilisables.

Assez de papier !

-15 kg
de déchets par an,
si j'utilise
le sticker
Stop Pub.



-2 kg
de déchets par an,
si j'imprime
moins au
bureau.

Des geste simples



J'achète des appareils, mobiliers, vêtements, ustensiles, jouets... à longue durée de vie



Je fais réparer mes appareils, mobiliers... pour prolonger leur usage



Je donne à des associations et entreprises solidaires (Emmaüs...) ce dont je ne me sers plus



Je participe au réemploi en faisant des achats auprès des associations et entreprises solidaires



Je mets un Stop Pub sur ma boîte aux lettres pour éviter les publicités non-adressées



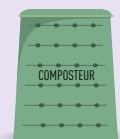
Je communique sans papier : oralement, par mail, SMS, téléphone...



Je n'imprime que les documents nécessaires



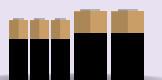
Je peux aussi retourner mes appareils et mes meubles aux fournisseurs lors d'un nouvel achat



Je composte mes déchets de jardin



J'utilise tout ce qui est réemployable : emballages, vaisselle, équipements, fournitures...



J'utilise des piles et accumulateurs rechargeables



J'utilise les fonctions recto-verso pour économiser 30 à 50 % de papier



Je fais un brouillon avec le dos des feuilles inutilisé



J'archive mes documents sur l'ordinateur

Les collectes solidaires organisées dans la Métropole montrent que 40 % des équipements électriques, 50 % des mobiliers et 90 % des vêtements collectés sont ré-employables.

Et si après tout ça il reste des choses à jeter, je trie

Le bac jaune pour mes déchets recyclables

- Boîtes métalliques, canettes et aérosols
- Briques alimentaires, boîtes et emballages carton
- Bouteilles et flacons en plastique
- Journaux, magazines, prospectus



Le bac orange ou le tube pour mes biodéchets

- Restes de repas
- Épluchures de légumes et de fruits
- Fleurs fanées
- Essuie-tout, mouchoirs en papier
- Sachets d'infusion, marc de café, filtres à café



Le bac gris pour tout ce qui ne peut pas être recyclé

- Sacs, films, suremballages plastiques et barquettes en polystyrène
- Couches culottes, articles d'hygiène, cotons
- Barquettes plastiques et aluminium souillées



Les autres équipements à votre disposition

1000
colonnes
pour mon verre



- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux

400
colonnes
pour mes papiers



- Papiers, journaux, magazines
- Petits cartons (pliés)

300
conteneurs
textiles



- Textiles (même en mauvais état)
- Petite maroquinerie
- Chaussures (attachées par paires)

Souillés, les papiers et textiles ne peuvent pas être recyclés : jetez-les dans le bac gris.

20 déchèteries

- Objets encombrants*
- Végétaux*
- Matériaux de construction et gravats*
- Batteries de voiture
- Déchets toxiques ménagers
- Huiles non végétales
- Piles

* Dépôt inférieur à 1m³



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2008, les déchets collectés en bacs gris dans la Métropole sont acheminés vers l'unité de méthanisation AMETYST. Ils sont traités afin d'en extraire les éléments biodégradables, qui servent à produire :

- du biogaz combustible utilisé pour la production d'énergie,
- du compost utilisable pour les amendements des espaces verts et terrains agricoles ou forestiers.

10 petits gestes

pour bien moins de déchets

1



Limitez les emballages :
26 kg de déchets en moins* !

2



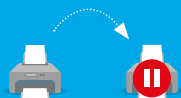
Préférez les éco-recharges :
1 kg de déchets en moins* !

3



Produisez votre compost :
40 kg de déchets en moins* !

4



Imprimez moins :
6 kg de déchets en moins* !

5



Utilisez un Stop Pub :
15 kg de déchets en moins* !

6



Donnez vos anciens vêtements :
2 kg de déchets en moins* !

7



Préférez les cabas ou sacs réutilisables :
2 kg de déchets en moins* !

8



Réparez vos appareils :
16 à 20 kg de déchets en moins* !

9



Achetez en vrac :
2 kg de déchets en moins* !

10



Adoptez les gestes alternatifs :
29 kg de déchets en moins* !

* estimation par personne et par an

Des questions sur vos déchets ?

ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ

N° gratuit | 0 800 88 11 77

Appel gratuit depuis un poste fixe

montpellier3m.fr/villebelle